

"L'EssenCiel" de la Charte

Charte Forestière de Territoire
Bas-Dauphiné Bonnevaux

Édito

Cette année 2020 a été synonyme de nombreux changements pour la Charte Forestière de Territoire de Bas-Dauphiné et Bonnevaux : l'animatrice Marie-Laure JAS a été remplacée en mars par Amandine PRÉVOST, une nouvelle équipe d'élus a été mise en place en octobre, et le tout nouveau plan d'actions 2020-2025 a débuté.

Bien que nous ayons tous traversé depuis le mois de mars dernier une crise sanitaire mondiale, la filière forêt-bois reste un sujet crucial, dans un contexte majeur de changements climatiques et de transition énergétique. Nos forêts, sources de bien-être, de services écologiques, d'emplois, de produits bois et d'énergie, sont à préserver et à valoriser. Les actions coordonnées depuis 2014 sur le territoire visent à gérer durablement la forêt, ensemble, dans la concertation et le respect des usages. Nous tenons à remercier particulièrement nos partenaires appuient la réalisation des actions.

Ce premier bulletin d'information annuel permettra à la Charte Forestière de communiquer auprès de ses partenaires, des communes et des personnes intéressées. Vous trouverez dans cette édition un résumé des actions phares de l'année 2020, et l'annonce de l'agenda prévisionnel 2021.

Le Président de la Charte Forestière, Alain MEUNIER



À la « Une » en ce moment!

♦ Un concours photo sur la forêt va être proposé aux habitants / usagers de la forêt!

Les documents de communication de cet événement seront envoyés par mail aux mairies

 Un appel à candidature sera envoyé aux communes début 2021 pour relancer la cartographie des chemins ruraux



Focus sur... « L'acacia » 4 Les actions 2021.....5 L'agenda 20216







Alain MEUNIER Président de la CFT Elu titulaire à Bièvre Isère Maire de Porte-des-Bonnevaux



Vice-Président de la CFT Elu titulaire à Vienne Condrieu Agglo Maire de Saint-Sorlin-de-Vienne



Dominique GAVILLET Elu titulaire à Vienne Condrieu Agglo Conseiller municipal de Meyssiez

La nouvelle équipe d'élus

Le 9 octobre 2020, Alain MEUNIER a succédé à Guy SERVET en tant que nouveau président de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux (CFT), pour les 6 ans à venir. Isidore POLO, vice-président de la Charte, a été réélu au même titre pour ce mandat.



Elu titulaire à Entre Bièvre et Rhône Maire de Saint-Julien-de-L'Herms



Elu titulaire à Entre Bièvre et Rhône Maire de Moissieu-sur-Dolon

Elus suppléants à Bièvre Isère Communauté :

Nadine GRANGIFR

Elu titulaire à Bièvre Isère

Maire de Saint-Geoirs

Gilles DUSSAULT, Maire de Villenauve de Marc

Virginie GARREL, Conseillère municipale de Porte-des-Bonnevaux

Elus suppléants à Vienne Condrieu Agglomération :

Christian JANIN, Maire d'Eyzin Pinet

Pierre-Jean JULLIEN, Conseiller municipal de Septème

Elus suppléants à Entre Bièvre et Rhône :

Luc GERLAND, Conseiller municipal de Moissieu-sur-Dolon

Gilles SIVIGNON.

Conseiller municipal de Saint-Julien-de-l'Herms

Le nouveau programme d'actions 2020-2025

Les 6 objectifs, en bref :

Améliorer la mobilisation du bois

Soutenir une gestion sylvicole

Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux

Structurer l'espace forestier

Soutenir le dynamisme des filières locales

> Animer, suivre, évaluer et communiquer

Disponible sur le site internet de la Charte Forestière, le programme d'actions 2020-2025 a été validé en octobre 2019 suite à une évaluation très détaillée du premier programme d'actions 2014-2019. Ce nouveau document de cadrage renouvelle les actions de la Charte tout en poursuivant les dynamiques positives et pertinentes déjà lancées. Ainsi, l'amélioration de la desserte forestière, la mobilisation du bois de manière optimale sur le territoire, l'animation foncière et la sensibilisation aux propriétaires à la gestion durable continuent en partenariat avec le CRPF. L'accompagnement des entreprises et des collectivités, pour une exploitation durable et la prise en compte des enjeux forestiers par les collectivités se poursuit également avec Fibois 38. La concertation autour des enjeux environnementaux continue, par exemple dans le cadre du projet engagé en 2018 sur le

De nouvelles actions ont été initiées, telles que le suivi de l'adaptation des essences au changement climatique, ou la valorisation des essences locales en bois d'œuvre. En outre, la communication de la Charte Forestière est à renforcer afin de faire connaître les actions de la charte et de faire émerger une « culture forestière » sur le territoire. Ainsi, des animations scolaires sur la thématique de la forêt seront proposées à 9 classes de CM1-CM2 dès l'année prochaine.

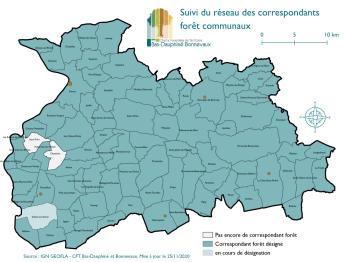
Relance du réseau des correspondants forêts communaux

Avec le renouvellement des élus, la Charte Forestière a relancé son réseau de correspondants forêt communaux, existant depuis 2015. Le correspondant forêt communal est l'interlocuteur privilégié des communes sur les questions forestières : relais entre la commune et les professionnels de la filière, il est tenu informé de l'actualité de la CFT, peut assister à des formations (par exemple sur la réglementation forestière, voirie forestière, aides, foncier...), faire remonter des idées d'actions ou difficultés rencontrées auprès de l'animatrice de la Charte Forestière et représenter la commune dans la mise en place des actions développées. En cette fin d'année 2020, seules deux communes n'ont pas encore désigné de référents.



Retour sur le groupe de travail régional « Bois local »

Depuis mars 2018, la CFT fait partie, aux côtés d'autres territoires de la région, d'un groupe de travail coordonné par Cap Rural sur le bois local. Le 15 décembre, le groupe de travail régional a restitué son travail, dont la boîte à outils est <u>accessible en ligne sur le site de Cap Rural</u>.



Formation des nouveaux élus sur la forêt et la filière bois

Suite à la relance du réseau des correspondants forêt communaux, deux réunions ont été réalisées en partenariat avec les Communes Forestières de L'Isère, Fibois Isère et l'ONF. Les élus ont bénéficié d'une formation sur la forêt et la filière bois débutant sur le terrain avec la rencontre d'un exploitant forestier. Une troisième réunion a dû être reportée par précaution sanitaire, mais sera organisée le 12 janvier 2021 pour les élus n'ayant pas pu y participer.

Sensibilisation auprès des propriétaires forestiers

Les propriétaires forestiers de Moissieu sur Dolon, Primarette et Porte des Bonnevaux ont été conviés à une visioconférence sur la gestion sylvicole, afin de sensibiliser à la gestion forestière durable et de favoriser de regroupement foncier, notamment via l'adhésion à l'ASLGF Bas-Dauphiné et Bonnevaux. Cette réunion a été organisée conjointement par la CFT et le CRPF.

La mise en ligne de la vidéo « Une forêt en partage »

Parce-que la forêt a de nombreux usages, dont certains sont méconnus, les chartes forestières Bas-Dauphiné Bonnevaux et Chambaran ont mises en ligne le court-métrage « Une forêt en partage », réalisée avec l'appui de la section audiovisuelle du Lycée de Villefontaine. Cette vidéo est disponible sur <u>YouTube</u> ainsi que sur le site internet de la Charte Forestière.

...Bientôt sur les réseaux sociaux l

La Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux va bientôt créer une page Facebook pour partager ses actions, suivez-nous!





Vous l'avez probablement déjà croisé dans les forêts du territoire, le robinier faux-acacia est déjà bien implanté dans nos massifs forestiers.

Pourquoi s'y intéresser?

Dans un contexte de changements climatiques ou les sécheresses estivales remettent en question l'avenir de nos forêts, des acteurs Isérois de la filière forêt-bois travaillent plus particulièrement sur cette essence, qui semble avoir un potentiel de résistance à la sécheresse intéressant. De plus, ses caractéristiques techniques offrent des possibilités d'usages en bois d'œuvre (mobilier extérieur, menuiseries...) permettant de stocker du carbone, et de se substituer à l'importation de bois exotiques.

Quelles problématiques?

A ce jour, la connaissance de la sylviculture du robinier doit être approfondie en Isère, afin de mieux connaître son adaptation, et les possibilités que cette essence peut offrir depuis l'arbre jusqu'à sa transformation. Le robinier a par exemple une très grande capacité de multiplication par rejet, qui lui donne un caractère expansif fort, notamment en milieu ouvert.

Pour contribuer à répondre à ces questionnements, le projet Isérois « Contrat Ambition Forêt Robinier » a débuté en 2019.

souvent appelé « acacia »

Robinia pseudoacacia L., 1753

Historique: Cette essence, originaire des Etatscette essence couvre aujourd'hui en France une surface d'environ 130 000 ha.

Habitat : Le robinier faux-acacia n'est pas très

Caractéristiques : Reconnaissable notamment

scié pour faire les lames de terrasses,

Le saviez-vous?

Le bois de Robinier est l'un des seuls bois français utilisable en extérieur sans traitement.

Qu'est-ce que le projet « Contrat Ambition Forêt Robinier »?

Divers organismes de la forêt privée, publique et l'interprofession de la filière forêt-bois se sont associés avec les territoires de l'Isère dans le cadre d'un projet sur le robinier. Ce projet est financé par le département de l'Isère et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Une synthèse des connaissances sur cette essence ainsi qu'un recensement des parcelles de robinier en Isère a été effectué. Sur le terrain, des réunions de formation auprès des propriétaires forestiers et des suivis de chantiers de récolte ont eu lieu cette année.

Les actions se poursuivront en 2021 avec notamment l'identification du potentiel de transformation sur le département et des mesures de placettes forestières.



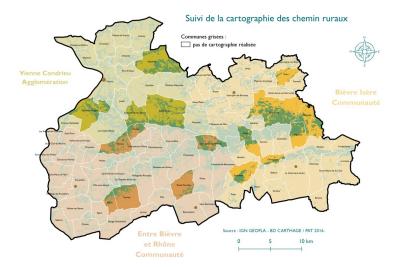
Colloque régional sur le peuplier

Le bois de peuplier est fortement demandé par les entreprises locales, mais pour diverses raisons sociales, environnementales ou économiques, les surfaces de peupleraies ont diminué depuis 20 ans sur le territoire. Ainsi la concertation autour des enjeux du peuplier est conduite par la Charte Forestière depuis 2018. Partant de ce projet de territoire, une conférence d'envergure régionale était prévue en octobre 2020. Cette conférence est reportée au **1er juin 2021** pour des raisons sanitaires.

Cette journée offrira un panorama des connaissances actuelles sur le peuplier avec des experts nationaux, et tentera de trouver les clefs d'une populiculture locale et durable, grâce à deux tables rondes et les retours d'expérience d'autre régions.

Animations auprès des scolaires sur la thématique de la forêt et du bois

Les fonctions économiques, sociales et environnementales de la forêt, bien qu'importantes pour le territoire, ne sont pas bien connues du grand public. Partant de ce constat, et afin d'éveiller les consciences sur la valeur de la forêt et sa multifonctionnalité, la Charte Forestière de Territoire de Bas-Dauphiné et Bonnevaux souhaite mettre en place des animations scolaires. Ce programme permettra aux jeunes de mieux connaître la forêt et ses métiers. Un projet de sensibilisation proposera à 9 classes de CM1-CM2 du territoire deux journées d'animations scolaires pour l'année scolaire 2021-2022. Un appel à candidature sera lancé au printemps 2021 pour les écoles souhaitant bénéficier d'animations scolaires sur la forêt.



Cartographie des chemins ruraux

Dans le cadre de la mise en œuvre du mode opératoire, permettant le dialogue entre les entreprises de travaux forestiers et les communes, les élus de la charte forestière ont souhaité réaliser entre 2017 et 2018 un état des lieux et une cartographie des chemins et voies d'accès au massif forestier, de leurs usages et des enjeux locaux concernés (zonages environnementaux, captages, fréquentation...).

Aujourd'hui, 17 communes sur les 83 communes du territoire ont bénéficié de cette cartographie. En 2021, la Charte Forestière souhaite continuer d'élaborer ces outils d'aide à la décision pour les élus locaux, en proposant un nouvel un appel à candidature aux communes pour cartographier l'état et les enjeux de la desserte forestière. Cet appel à candidature sera envoyé en janvier 2021.

Agenda à venir :

- 12 janvier 2021—3e session de la formation sur la filière forêt-bois à destination des élus
- 1er mars 2021 Visite de terrain dans le cadre des sites d'avenir à Luzinay
- Du 13 au 21 mars 2021 Journée internationale des Forêts
- 1er juin 2021 Colloque régional "Peuplier : des enjeux croisés pour les territoires" à Roussillon
- 4-5 septembre 2021— Fête de la Forêt et du Bois à Roybon

Le réseau des sites d'Avenirs. qu'est-ce que c'est?

C'est un réseau départemental qui permet aux élus et aux techniciens de l'Isère de partager leurs expériences sur les sujets liés au changement climatique ou à l'équilibre sylvo-génétique par exemple.

Sur le territoire, une parcelle fait partie du réseau des Sites d'Avenir à Luzinay. L'ONF y suit la régénération de feuillus après une coupe d'épicéas décimés par une attaque de sclotyes.

Divers

Prenez 2 minutes pour regarder le nouveau film de promotion de la filière forêt bois « Isère : le bois local pour tous! »:

https://www.youtube.com/watch?v=ihbyva1syGs

Il a été commandé par le Conseil Départemental de l'Isère en partenariat avec Fibois, et réalisé par Synopsis / ISair Films.

Saviez-vous que les communes peuvent demander une aide financière pour l'acquisition d'une forêt?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique en faveur de la filière bois, le soutien du Département de l'Isère à l'acquisition de parcelles forestières par les collectivités locales a pour objectif de :

- Encourager le regroupement foncier forestier et lutter contre le morcellement
- Favoriser la gestion durable des forêts.
- Favoriser la mobilisation durable des bois locaux.



CONTACT:

Amandine Prévost,

Animatrice de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux

Mél.: cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com

Tél.: 06 07 50 82 86

Merci à nos partenaires,

À l'année prochaine!

Bulletin d'information de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux — 2020 — N°1













